

BUDGET

---

2020  
2021

Mars 2020

# VOTRE AVENIR VOTRE BUDGET

**DISCOURS**

**SUR LE BUDGET**

Prononcé à l'Assemblée nationale  
par M. Eric Girard, ministre des Finances,  
le 10 mars 2020.



Budget 2020-2021  
Discours sur le budget

Dépôt légal – 10 mars 2020  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN 978-2-550-86200-0 (Imprimé)  
ISBN 978-2-550-86201-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2020

# VOTRE AVENIR, VOTRE BUDGET

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Bâtir une économie verte</b> .....	<b>7</b>
Redresser la barre .....	7
Un chantier majeur.....	8
Un cadre financier de 6,2 milliards de dollars.....	8
Priorité à l'électrification .....	9
<b>2. Accroître notre richesse</b> .....	<b>13</b>
Un projet ambitieux .....	13
Remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois : la taxe scolaire.....	16
L'éducation et la culture .....	17
Les entreprises et les travailleurs .....	19
Le développement des régions.....	21
<b>3. Améliorer les services et répondre aux besoins des     citoyens</b> .....	<b>25</b>
Accroître l'accessibilité et la qualité des services de santé .....	26
Renforcer l'aide aux familles.....	29
Une aide accrue aux citoyens les plus vulnérables.....	30
Un soutien aux communautés autochtones .....	32
<b>Conclusion</b> .....	<b>33</b>



# INTRODUCTION

Monsieur le Président,

C'est avec une grande fierté que je présente aujourd'hui le deuxième budget du gouvernement de la Coalition Avenir Québec.

## ☐ Des engagements respectés

En octobre 2018, les Québécois nous manifestaient leur confiance en élisant majoritairement notre équipe.

Depuis cette date, nous avons consacré tous les efforts nécessaires pour respecter nos engagements.

- Nous avons remis de l'argent dans le portefeuille des citoyens, en mettant en place la nouvelle Allocation famille, en abolissant la contribution additionnelle pour la garde d'enfants, en entamant l'uniformisation de la taxe scolaire et en instaurant un nouveau crédit d'impôt en faveur des aînés.
- Nous avons réinvesti massivement en éducation et en santé, en donnant la priorité à la réussite de nos enfants et à un traitement exemplaire de nos aînés.
- Nous avons augmenté notre niveau de richesse, afin de réaliser nos ambitions.

## ☐ Des résultats impressionnants

La gestion privilégiée par le gouvernement donne des résultats impressionnants, sur le plan économique et sur le plan financier.

- Les salaires augmentent plus rapidement que l'inflation.
- Le budget est équilibré.
- L'objectif de réduction de la dette brute par rapport au PIB est atteint.
- Le taux d'emploi atteint des sommets.
- Le taux de chômage est à son plus bas.
- L'économie québécoise performe de manière remarquable.

## ❑ **Le maintien de l'équilibre budgétaire**

Ces résultats impressionnants s'expliquent en partie par notre politique économique.

Ces résultats, nous les devons avant tout aux travailleurs et aux entrepreneurs, qui contribuent plus que jamais à notre enrichissement.

Nous terminons l'année 2019-2020 avec un surplus de 1,9 milliard de dollars, tandis que pour l'année financière 2020-2021, le gouvernement prévoit que l'équilibre budgétaire sera maintenu, après une contribution de 2,7 milliards de dollars au Fonds des générations.

## ❑ **Des objectifs ambitieux**

Dès le premier budget, nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux, illustrant notre volonté de relever le défi de la création de richesse et du développement économique.

Nous voulons :

- accroître le potentiel de croissance économique du Québec à 2 %;
- éliminer l'écart de richesse existant actuellement avec l'Ontario;
- augmenter le taux de diplomation des Québécois;
- améliorer l'accessibilité et la qualité des services de santé.

Et nous voulons continuer à réduire notre endettement, tout en améliorant l'ensemble des services à la population.

L'urgence climatique impose un autre défi, celui de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## ❑ **Des défis à relever de front**

Le gouvernement a choisi de relever de front les défis de la création de richesse et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La lutte contre les changements climatiques nous offre l'occasion de transformer l'économie québécoise pour la propulser vers les marchés de l'avenir, pour bâtir une économie verte.

Avec ce deuxième budget, nous augmenterons notre richesse en bâtissant une économie verte, et ce, en misant prioritairement sur l'électrification de l'économie.

Et nous poursuivrons en même temps nos efforts afin d'offrir aux Québécois des services de qualité, répondant à leurs besoins.

## ❑ **La confiance en l'avenir**

Ce budget, c'est celui de la confiance en l'avenir.

La propagation du coronavirus soulève à travers le monde des inquiétudes quant à ses implications sur la santé, mais aussi par ses effets possibles sur la croissance économique.

Nous sommes prêts à y faire face, grâce à la solidité de nos finances publiques et des fondamentaux de notre économie.

*Quebec's strong public finances and economic fundamentals will make it resilient to the economic uncertainties.*

Nous avons confiance en l'avenir.

Nous croyons en un Québec plus riche, où les investissements nous permettront d'atteindre de nouveaux sommets.

Nous croyons en un Québec plus vert.

Nous croyons en un Québec confiant, ouvert et créatif, offrant des services de qualité.

## ❑ **Votre avenir, votre budget**

Avec ce budget :

- nous allons bâtir une économie verte;
- nous allons accroître notre richesse;
- nous allons améliorer les services et répondre aux besoins des citoyens.

Je dis aujourd'hui à tous les Québécois : c'est *votre* budget, celui de *votre* avenir!

\* \* \*

Comme le veut l'usage, je dépose aujourd'hui la politique budgétaire pour l'exercice financier 2020-2021.

Je demande le consentement de cette assemblée pour déposer les documents suivants :

- les tableaux présentant les résultats préliminaires des opérations budgétaires consolidées pour 2019-2020;
- les prévisions des équilibres financiers pour 2020-2021.

Je dépose également le plan budgétaire de mars 2020 et les documents l'accompagnant, qui font partie intégrante du budget.

☪ • ☪



# 1. BÂTIR UNE ÉCONOMIE VERTE

Le premier ministre l'a annoncé il y a quelques semaines. Avec son deuxième budget, le gouvernement ouvre un chantier majeur pour les dix prochaines années.

Nous voulons bâtir une économie verte, en engageant un ambitieux projet d'électrification, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques.

Prochainement, mon collègue le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques rendra publique la Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques. Cette politique tracera la feuille de route permettant d'atteindre les objectifs exigeants que nous nous sommes fixés.

## REDRESSER LA BARRE

Avant de plonger dans l'avenir, il convient d'examiner le passé.

Selon l'inventaire le plus récent, les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 9 % au Québec entre 1990 et 2017. En fait, les émissions de gaz à effet de serre ont cessé de diminuer au cours des dernières années.

Il faut donc redresser la barre, et le faire vigoureusement.

### Faire notre part

Il le faut d'autant plus qu'aux analyses scientifiques s'ajoutent des bouleversements bien visibles. Dans trente ans, nos enfants et les enfants de nos enfants joueront-ils au hockey sur une patinoire extérieure? La question se pose.

Il est certain que le Québec ne pourra infléchir à lui seul les changements climatiques. Nous devons cependant faire notre part, et le gouvernement sera le maître d'œuvre de cet effort collectif. Les Québécois savent qu'il est urgent d'agir et ils veulent que nous agissions ici.

Le Québec détient une place exemplaire en Amérique du Nord, avec des émissions de gaz à effet de serre par habitant plus faibles que celles des autres provinces canadiennes et des cinquante États américains. Cette place exemplaire, nous devons la conserver.

\* \* \*

## **UN CHANTIER MAJEUR**

Le chantier majeur que nous ouvrons vise à diminuer de 29 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> les émissions prévues en 2030, pour qu'elles atteignent la cible à laquelle le Québec a souscrit, soit de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % par rapport à 1990.

Pour y parvenir, nous avons le marché du carbone, le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission, qui couvre près de 80 % des émissions totales du Québec.

Cependant, le marché du carbone ne peut garantir que les réductions seront réalisées au Québec, et certains secteurs de l'économie ne sont pas couverts par le système.

Il faut donc aller plus loin, et c'est ce que nous ferons avec la nouvelle Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques.

\* \* \*

## **UN CADRE FINANCIER DE 6,2 MILLIARDS DE DOLLARS**

Pour redresser la barre, j'annonce que le premier plan de mise en œuvre de cette politique-cadre sera doté de 6,2 milliards de dollars d'ici mars 2026.

Le gouvernement réinvestira dans la mise en œuvre de la nouvelle politique la totalité des revenus du marché du carbone attendus pour la période, soit 4,1 milliards de dollars.

Nous augmentons considérablement cette somme en dotant le plan de mise en œuvre de la politique de 2,1 milliards de dollars de crédits budgétaires additionnels.

Sur une base annuelle, il s'agit d'un effort deux fois plus important que celui du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Nous augmentons d'environ 500 millions de dollars à plus de 1 milliard de dollars les ressources consacrées en moyenne chaque année à la lutte contre les changements climatiques.

Doubler l'effort financier consacré à la lutte contre les changements climatiques, voilà ce que j'appelle bâtir une économie verte!

\* \* \*

## **PRIORITÉ À L'ÉLECTRIFICATION**

Ces moyens impressionnants, nous les mobilisons avant tout pour réaliser l'électrification de l'économie, en donnant priorité aux transports.

### **□ Une priorité logique**

Cette priorité est logique.

Grâce à notre hydroélectricité, nous avons la chance de disposer en abondance d'une énergie électrique propre et accessible à des coûts compétitifs. Il s'agit d'un atout incontestable, à l'heure des changements climatiques.

Nous comptons tirer pleinement parti de cet atout, et augmenter ainsi notre richesse tout en luttant contre les changements climatiques.

On estime que d'ici 2030, le secteur des transports représentera à lui seul 57 % du potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de l'économie. Environ 70 % des ressources allouées au premier plan de mise en œuvre de la Politique-cadre seront donc consacrées au secteur des transports.

### **□ Les véhicules**

En conséquence, j'annonce qu'une somme de près de 1,4 milliard de dollars est accordée sur six ans au programme Roulez vert.

Cette somme permettra de soutenir l'électrification des véhicules grâce à l'octroi de rabais pour l'acquisition de véhicules électriques et l'installation de bornes de recharge. Avec ce budget, le programme Roulez vert est financé pour la première fois sur l'ensemble du cadre financier.

## ☐ **Le transport collectif**

Le gouvernement prévoit en même temps des investissements majeurs en transport collectif, également dans le but d'électrifier l'économie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Des investissements de 15,8 milliards de dollars dans le transport collectif sont prévus dans le Plan québécois des infrastructures 2020-2030.

Nous avons l'intention de réaliser des projets structurants en transport collectif dans six villes et régions. Ces projets permettront d'électrifier le mode de déplacement à Québec, à Gatineau, à Montréal, à Laval, à Longueuil et en Montérégie.

Le gouvernement du Québec invitera plusieurs de ses partenaires à contribuer au financement des projets.

Le grand chantier d'électrification des transports que nous lançons représente une occasion exceptionnelle de croissance et de développement, pour toutes les industries concernées.

Pour ce qui est des tramways et des trains légers, le gouvernement exploitera la marge de manœuvre prévue dans les accords commerciaux pour favoriser le développement de l'industrie ferroviaire québécoise.

## ☐ **Le chauffage**

Notre action en faveur de l'électrification de l'économie ne se limitera pas au secteur des transports.

Pour les bâtiments résidentiels, j'annonce la poursuite du programme Chauffez vert. Ce programme vise à inciter les propriétaires d'habitations utilisant un combustible fossile autre que le gaz naturel à se convertir à l'électricité ou à une autre forme d'énergie renouvelable.

Des ressources de 150 millions de dollars permettront de poursuivre les activités du programme jusqu'au 31 mars 2026.

## ❑ **Le secteur industriel**

Bâtir une économie verte, c'est également favoriser la décarbonisation du secteur industriel.

Le cadre financier du premier plan de mise en œuvre de la Politique-cadre prévoit à cette fin des ressources de près de 1,3 milliard de dollars, d'ici le 31 mars 2026.

Cela me permet d'annoncer la poursuite du financement du programme ÉcoPerformance. Le but est de réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce au financement de projets de conversion et d'efficacité énergétique.

## ❑ **Un point de départ ajusté chaque année**

La politique que déposera prochainement mon collègue constitue un point de départ. Elle sera suivie d'un plan de mise en œuvre, réévalué chaque année. Cela nous permettra d'analyser et d'évaluer régulièrement les résultats de nos actions, et de nous ajuster pour atteindre nos cibles.

Aussi important soit-il, l'effort du gouvernement ne permettra pas à lui seul d'atteindre la cible de réduction. Il faudra une mobilisation générale de tous. Les entreprises, les municipalités, le gouvernement fédéral et les citoyens devront mettre la main à la pâte.

## ❑ **Le marché du carbone : une invitation**

Le Québec a également le devoir de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'extérieur de ses frontières.

Nous pouvons le faire en exportant notre énergie propre. Nous pouvons le faire également avec la Californie, grâce au marché du carbone.

J'en profite, Monsieur le Président, pour inviter les provinces canadiennes à se joindre au Québec et à la Californie au sein de ce marché. Contrairement à la taxe sur le carbone, le marché du carbone garantit une réduction des émissions de gaz à effets de serre, avec son système de plafonnement des droits d'émission. La bourse du carbone sera plus efficace et nous aurons plus de partenaires.

*Mr. President, I would like to invite all Canadian provinces to join our cap and trade system. This market mechanism is more efficient and cheaper than the carbon tax to reduce green house gas emission.*





## **2. ACCROÎTRE NOTRE RICHESSE**

En même temps que nous relevons le défi des changements climatiques, nous poursuivons l'effort entrepris depuis le début de notre mandat pour relever le défi de la création de richesse.

### **UN PROJET AMBITIEUX**

Le projet économique porté par le gouvernement est ambitieux.

Notre objectif est d'éliminer l'écart de richesse existant actuellement entre le Québec et ses principaux partenaires et voisins. Nous voulons accroître notre richesse en augmentant le potentiel de croissance économique annuelle du Québec à 2 %, et ainsi renforcer notre autonomie financière au sein du Canada.

#### **▣ Des résultats très encourageants**

Les premiers résultats obtenus depuis un an et demi sont à cet égard très encourageants.

En 2019, le PIB réel du Québec a augmenté de 2,8 %, alors que le PIB de l'ensemble du Canada ne s'est accru que de 1,6 %. Un tel écart à l'avantage du Québec n'avait pas été observé depuis 2009.

Cette augmentation de la richesse a directement profité aux Québécois.

En 2019, les salaires et les traitements ont augmenté de près de 6 %, et le niveau de vie des Québécois a bondi de 1,6 %.

L'écart de niveau de vie entre le Québec et l'Ontario s'est ainsi réduit, passant de 15,5 % en 2018 à 13,6 % en 2019.

Depuis octobre 2018, sous la direction de notre premier ministre, nous rattrapons l'Ontario, nous réduisons notre dépendance à la péréquation, nous sommes en avance sur nos cibles de réduction de la dette, et nous sommes l'un des moteurs de la croissance économique du Canada. C'est tout un revirement de situation que nous avons ainsi mis en œuvre.

## ❑ **L'excellente santé de l'économie**

Ces résultats remarquables s'expliquent à la fois par notre bonne situation financière et par les solides fondamentaux de notre économie.

Au cours des dix dernières années, la croissance économique du Québec reposait essentiellement sur l'augmentation du taux d'emploi, c'est-à-dire sur la croissance du nombre de travailleurs présents sur le marché du travail.

En 2019, la productivité a finalement fait un bond en avant.

Autre indicateur extrêmement encourageant, les investissements des entreprises ont augmenté de 2 % en 2019, alors qu'ils ont diminué dans l'ensemble du Canada.

## ■ **Une nécessaire prudence**

Bien entendu, il faut faire preuve de prudence, et l'activité économique au Québec est directement influencée par la situation de nos principaux partenaires commerciaux. En particulier, le Québec reste vulnérable aux changements de conjoncture de ses deux principaux partenaires, le Canada et les États-Unis.

## ■ **Nos finances publiques : un véritable rempart**

Nos finances publiques sont solides et en santé. Elles constituent un véritable rempart.

Le Québec est moins endetté aujourd'hui qu'il ne l'était avant la récession de 2008-2009. Le gouvernement bénéficie d'une qualité de crédit améliorée, ce qui lui permet de réinvestir dans les services. Le surplus budgétaire atteint 1,9 milliard de dollars en 2019-2020 et le budget est équilibré sur l'horizon du cadre financier.

Grâce à la force de son économie et à la solidité de ses finances publiques, le Québec a les moyens d'être résilient face aux perturbations économiques qui pourraient surgir.

## ❑ Une équation gagnante

L'an dernier, lors du dépôt de notre premier budget, je m'étais engagé à faire bénéficier tous les Québécois d'une équation gagnante.

Cette équation, c'est plus d'éducation, plus d'investissements, plus de travailleurs et moins de dette, avec pour résultat une richesse plus élevée.

Nous avons mis en œuvre cette équation gagnante, et les résultats sont là pour récompenser les efforts de tous.

Avec ce deuxième budget, nous gardons le cap sur une augmentation de la richesse individuelle et collective des Québécois.

- Nous remettons de l'argent dans le portefeuille des Québécois en poursuivant la réduction de la taxe scolaire.
- Nous investissons pour l'éducation et pour la culture.
- Nous soutenons les entreprises et les travailleurs.
- Et nous stimulons le développement économique des régions, en appuyant notamment le tourisme et l'agriculture.

\* \* \*

## **REMETTRE DE L'ARGENT DANS LE PORTEFEUILLE DES QUÉBÉCOIS : LA TAXE SCOLAIRE**

Accroître la richesse du Québec, c'est d'abord accroître la richesse des Québécois en remettant de l'argent dans leur portefeuille.

Dès l'automne 2018, nous avons mis en place la nouvelle Allocation famille et nous avons instauré un nouveau crédit d'impôt remboursable en faveur des aînés.

Depuis, nous avons aboli la contribution additionnelle pour la garde d'enfants et nous avons amorcé l'uniformisation des taux de la taxe scolaire.

### **□ 1,2 milliard de dollars additionnels d'ici 2025**

Nous poursuivons en réduisant de nouveau les taux de la taxe scolaire dès le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Cette réduction additionnelle permettra de baisser encore cette année le compte de taxe scolaire, tout en diminuant les disparités subsistant entre les régions.

Avec cette nouvelle réduction, nous retournons 182 millions de dollars dans le portefeuille des Québécois dès 2020-2021, soit 1,2 milliard de dollars pour la période 2020-2025.

Au total, et sur six ans, les décisions prises depuis l'automne 2018 permettent de remettre près de 12 milliards de dollars aux citoyens.

\* \* \*

## L'ÉDUCATION ET LA CULTURE

L'accroissement à venir de notre richesse individuelle et collective passe inévitablement par une meilleure éducation.

### □ **D'ici cinq ans, 1,5 milliard de dollars de plus en éducation**

À l'époque où mon père étudiait au Séminaire de Chicoutimi, un adage était souvent cité pour souligner l'importance de l'éducation dans le parcours vers la vie adulte.

« Qui s'instruit s'enrichit », disait-on. C'est encore vrai aujourd'hui.

Monsieur le Président, l'éducation est le premier terme de l'équation gagnante que nous mettons en œuvre. Et pour assurer ce premier terme, nous sommes tous derrière notre collègue, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Je suis très heureux d'annoncer que la croissance des dépenses en éducation et en enseignement supérieur atteindra 4,5 % en 2020-2021.

Le gouvernement prévoit des investissements additionnels en éducation de 1,5 milliard de dollars d'ici 2024-2025, dont 260 millions de dollars dès 2020-2021.

### ■ **Plus de 800 millions de dollars pour la persévérance scolaire et la réussite éducative**

Plus de 800 millions de dollars seront investis pour favoriser la persévérance scolaire et pour améliorer la réussite éducative des jeunes. Ces sommes permettront notamment d'embaucher des professionnels et des enseignants.

### ■ **L'implantation de la maternelle 4 ans**

Le gouvernement poursuit l'implantation de la maternelle 4 ans. L'objectif est d'offrir 2 600 classes de maternelle 4 ans d'ici 2023-2024.

Les investissements additionnels de 137 millions de dollars prévus sur cinq ans permettront de fournir des locaux, de soutenir l'acquisition de matériel éducatif de qualité et d'embaucher des enseignants spécialisés.

### ■ **L'enseignement supérieur**

Le gouvernement investit également dans l'enseignement supérieur, afin d'augmenter le taux de diplomation et de créer des créneaux de savoir-faire, notamment en intelligence artificielle et en innovation technologique.

Le gouvernement prévoit à cette fin des investissements de 550 millions de dollars d'ici 2024-2025.

## ☐ **La culture**

La culture contribue directement au développement et au rayonnement du Québec.

### ■ **Une source de fierté, un facteur de développement économique**

Elle est au cœur de l'identité québécoise. Elle est source de fierté pour notre nation.

La culture est également un important facteur de développement économique et social. Elle crée de la richesse et des emplois, et son dynamisme accompagne et stimule d'autres secteurs d'activité.

### ■ **400 millions de dollars sur six ans**

Voilà autant de bonnes raisons de renforcer la culture, afin de promouvoir ses réalisations et de soutenir son développement.

J'annonce des investissements additionnels d'un peu plus de 400 millions de dollars sur six ans pour la promotion de notre culture nationale, dont 80 millions de dollars dès 2020-2021.

Ces sommes soutiendront la création et l'entrepreneuriat afin de faciliter la production, la diffusion et le rayonnement d'œuvres québécoises.

L'accent sera mis sur la diffusion et l'exportation des produits et des services culturels québécois.

J'annonce que les crédits d'impôt pour la production d'enregistrements sonores et pour la production de spectacles seront bonifiés, afin de mieux appuyer les artisans de l'industrie de la musique québécoise.

Avec ce budget, le gouvernement renforce son appui à la culture. Ma collègue, la ministre de la Culture et des Communications, a joué un rôle essentiel dans l'élaboration de ces mesures.

\* \* \*

## LES ENTREPRISES ET LES TRAVAILLEURS

L'économie québécoise performe remarquablement et ces excellents résultats s'expliquent principalement par le dynamisme de nos entreprises et par le savoir-faire de nos travailleurs.

### ❑ **Un peu plus de 1 milliard de dollars d'ici 2024-2025**

Les entreprises peuvent encore améliorer leur productivité et leur compétitivité. Nous allons les appuyer.

D'ici 2024-2025, le gouvernement consacrera un peu plus de 1 milliard de dollars additionnels à une série d'initiatives prévues à cette fin.

La productivité de nos entreprises constitue l'une des réponses au défi de la rareté de la main-d'œuvre. Elle est la clef qui nous permettra d'éliminer l'écart de richesse qui nous sépare de l'Ontario.

### ❑ **Un nouveau crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation, le C3i**

Nous stimulons l'investissement des entreprises en mettant en place un nouveau crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation, le C3i.

Avec cette annonce, les entreprises de tous les secteurs d'activité bénéficieront d'un crédit d'impôt représentant 10, 15 ou 20 % de leurs acquisitions de matériel de fabrication et de transformation, de matériel informatique et de logiciels de gestion.

Cette mesure fiscale représente un soutien de 526 millions de dollars sur cinq ans.

J'annonce également la mise en place du crédit d'impôt capital synergie pour le développement des entreprises émergentes, afin d'inciter les entreprises établies à investir dans le capital-actions des PME innovantes québécoises. Nous voulons ainsi favoriser un maillage d'affaires qui donnera à nos entreprises émergentes les moyens nécessaires pour s'enraciner et s'épanouir.

## ❑ **Plus de 300 millions de dollars pour l'innovation et sa commercialisation**

Nous soutenons l'innovation et sa commercialisation, en attribuant à cette fin 334 millions de dollars d'ici 2024-2025.

J'annonce l'instauration de la déduction incitative pour la commercialisation des innovations, afin d'encourager les entreprises de tous les secteurs de l'économie à commercialiser au Québec des innovations québécoises.

Grâce à cette initiative, les sociétés développant et commercialisant au Québec une propriété intellectuelle québécoise bénéficieront du taux d'imposition le plus concurrentiel en Amérique du Nord.

J'annonce également pour ce faire des ressources additionnelles de 118 millions de dollars d'ici 2024-2025, afin d'appuyer le secteur des sciences de la vie.

## ❑ **Un Plan d'action pour la croissance des investissements étrangers et des exportations**

Nous stimulons la croissance des entreprises en les aidant à atteindre de nouveaux marchés.

Mon collègue, le ministre de l'Économie et de l'Innovation, rendra public prochainement le Plan d'action pour la croissance des investissements étrangers et des exportations, doté de 110 millions de dollars d'ici 2024-2025.

## ❑ **Le maintien et l'intégration des travailleurs sur le marché du travail**

En plus de soutenir les entreprises, nous encourageons le maintien et l'intégration des travailleurs sur le marché du travail.

L'an dernier, dans le cadre de notre premier budget, j'ai annoncé des mesures totalisant plus de 1,7 milliard de dollars sur cinq ans pour accroître la participation au marché du travail.

Nous ajoutons des moyens supplémentaires, en prévoyant 213 millions de dollars d'ici 2024-2025 pour favoriser le recrutement, l'intégration et le maintien des travailleurs sur le marché du travail.

Ces ressources serviront en particulier à intégrer les immigrants dans les différentes régions du Québec et à améliorer les processus de francisation, mais aussi à accompagner les personnes devant surmonter des contraintes sévères à l'emploi.

\* \* \*

## LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

### **❑ 900 millions de dollars pour le développement des régions, 650 millions de dollars pour valoriser les ressources naturelles**

Accroître la richesse du Québec et de sa population, c'est accroître la richesse de toutes les régions.

Notre détermination à soutenir l'essor des régions a été illustrée avec force par la signature du dernier pacte fiscal.

Le développement économique du Québec repose sur la mise en valeur du potentiel de chacune des régions. Elles représentent un éventail extraordinairement diversifié d'activités, de créativité et de possibilités.

Le gouvernement entend soutenir le développement des régions, le dynamiser et le stimuler.

Je suis fier d'annoncer que d'ici 2024-2025, nous consacrerons 900 millions de dollars additionnels au développement des régions.

À ces sommes s'ajouteront près de 650 millions de dollars réservés pour la valorisation des ressources naturelles.

### **❑ Le renouvellement du Plan d'action gouvernemental en économie sociale**

Nous réservons 170 millions de dollars au renouvellement du Plan d'action gouvernemental en économie sociale et à l'appui aux MRC pour accompagner les entreprises de leur territoire.

Ma collègue, la ministre déléguée au Développement économique régional, précisera prochainement le contenu du Plan d'action ainsi que les ressources mises à la disposition des MRC.

### **❑ La Stratégie de croissance de l'industrie touristique**

Le tourisme permet de tirer parti du dynamisme des régions, de leur beauté et de leurs atouts.

J'annonce un appui de 316 millions de dollars d'ici 2024-2025 au secteur touristique.

Ma collègue, la ministre du Tourisme, rendra prochainement publique la Stratégie de croissance de l'industrie touristique 2020-2025, dans laquelle le gouvernement précisera les initiatives prévues pour développer le secteur touristique québécois.

## ☐ **Le développement durable du secteur agricole**

Le secteur agricole joue un rôle essentiel dans le développement régional et la mise en valeur des territoires. Il présente de plus un excellent potentiel de croissance, en raison de l'intérêt accru des consommateurs pour la saine alimentation, pour les produits locaux et pour la production biologique.

Le gouvernement entend tirer parti de ce contexte favorable au développement et à la croissance.

J'annonce que nous réservons 295 millions de dollars de ressources additionnelles sur six ans pour le développement du secteur agricole.

Ces sommes permettront notamment de mettre en œuvre le Plan d'agriculture durable sous l'autorité de mon collègue, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Des initiatives seront engagées pour favoriser une utilisation judicieuse des antibiotiques en production animale, pour réduire les risques liés à l'usage des pesticides, ainsi que pour assurer le bien-être des animaux.

## ☐ **La valorisation des minéraux critiques et stratégiques**

La mise en valeur des ressources naturelles constitue un important levier de prospérité économique pour plusieurs régions du Québec.

Le grand projet d'électrification que nous lançons stimulera la demande de minéraux tels que le lithium.

En conséquence, j'annonce que le gouvernement réserve des ressources de 97 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, afin de valoriser les minéraux critiques et stratégiques, ainsi que les territoires publics.

## ❑ **La mise en valeur du Saint-Laurent**

C'est par le Saint-Laurent que le Québec est né et s'est développé.

Ma collègue, la ministre déléguée aux Transports, rendra prochainement publique la nouvelle vision maritime du Québec, dont le but est de faire du Saint-Laurent un corridor économique performant et intelligent, de se réapproprier notre fleuve et d'en tirer profit.

J'annonce que le gouvernement réserve à cette fin des ressources de 172 millions de dollars d'ici 2024-2025.

## ❑ **L'appui au secteur forestier**

Le secteur forestier assure la vitalité de plusieurs régions du Québec. De plus, les activités forestières contribuent directement à la lutte contre les changements climatiques en raison de la capacité naturelle des forêts à absorber les gaz à effet de serre.

J'annonce que le gouvernement prévoit des ressources additionnelles de 116 millions de dollars, d'ici 2024-2025, en appui au secteur forestier. Mon collègue, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, précisera prochainement les différentes mesures financées grâce à ces nouvelles ressources.

## ❑ **L'entretien et l'amélioration du réseau routier local**

Monsieur le Président, au cours du processus budgétaire, mes collègues du caucus m'ont tous souligné l'importance du réseau routier local, et ce, dans toutes les régions du Québec. L'entretien de ce réseau est indispensable pour assurer la mobilité des citoyens et garantir leur sécurité.

J'annonce que nous bonifions de 680 millions de dollars sur cinq ans le soutien apporté aux municipalités afin d'entretenir et d'améliorer le réseau routier local.

80 • 03



### **3. AMÉLIORER LES SERVICES ET RÉPONDRE AUX BESOINS DES CITOYENS**

Comme je viens de le souligner, ce budget est celui du grand chantier que nous ouvrons pour bâtir une économie verte.

C'est le budget de la création de richesse et du développement économique.

C'est également le budget de la santé, de l'aide aux familles et du soutien aux personnes les plus vulnérables. Avec ce budget, nous améliorons les services et nous répondons aux besoins des citoyens.

#### **☐ Les résultats exemplaires du Québec en matière de répartition de la richesse**

En Amérique du Nord, le Québec est l'endroit où la richesse est la mieux répartie notamment grâce aux programmes de transfert et à la fiscalité. Le Québec présente moins d'inégalités de revenu après impôts et transferts que les autres régions du Canada.

Avec ce budget, nous faisons en sorte que le Québec conserve son positionnement exemplaire en matière de répartition de la richesse, en investissant dans les services aux citoyens et en améliorant l'aide aux personnes les plus vulnérables.

- Nous investissons dans l'accessibilité et la qualité des services de santé.
- Nous renforçons l'aide aux familles.
- Nous apportons une aide accrue aux citoyens les plus vulnérables.
- Nous soutenons les communautés autochtones.

\* \* \*

## **ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DE SANTÉ**

### **☐ 1,1 milliard de dollars, dès 2020-2021**

La santé est le portefeuille le plus important du gouvernement du Québec. Elle est au cœur de nos priorités.

J'annonce aujourd'hui une augmentation de 5,3 % des dépenses en santé en 2020-2021.

Cela signifie que le gouvernement prévoit des investissements en santé de 1,1 milliard de dollars en 2020-2021 et de 5,4 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

### **☐ Améliorer l'accès à la santé et aux services sociaux**

Ces ressources supplémentaires serviront d'abord à améliorer l'accès à la santé et aux services sociaux.

J'annonce que dès 2020-2021, nous investissons 490 millions de dollars supplémentaires dans l'amélioration des services de première ligne, dans l'accès à la médecine spécialisée et dans de nouveaux traitements du cancer.

Le gouvernement réserve ainsi à cette fin près de 3 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

Nous allons accroître le nombre de préposés aux bénéficiaires et élargir les actes offerts par les pharmaciens et par les infirmières praticiennes spécialisées.

Ma collègue, la ministre de la Santé et des Services sociaux, précisera prochainement les différentes initiatives engagées.

## ❑ **De nouvelles ressources en faveur des aînés**

L'an dernier, nous avons massivement investi dans le soutien aux aînés et à ceux qui les accompagnent. Ma collègue, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, a consacré son énergie légendaire à faire en sorte que ces investissements se concrétisent rapidement dans les soins apportés à nos aînés.

J'annonce qu'avec le présent budget, nous bonifions de 624 millions de dollars d'ici 2025 les investissements consacrés aux aînés, dont 190 millions de dollars dès 2020-2021.

Sur ce total, 384 millions de dollars seront réservés d'ici 2025 pour l'amélioration des soins à domicile. Cette somme s'ajoute au 1,5 milliard de dollars alloués aux soins à domicile dans le dernier budget.

## ❑ **950 millions de dollars d'ici cinq ans pour les jeunes en difficulté**

Le gouvernement accorde une importance particulière aux services en santé concernant la jeunesse.

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement consacrera des investissements additionnels de 950 millions de dollars à la bonification des services en santé pour les jeunes en difficulté.

## ■ **Des intervenants supplémentaires dans les services de protection de la jeunesse**

En 2019, le drame de Granby a sensibilisé tous les Québécois à la situation inacceptable des enfants maltraités ou négligés.

J'annonce que d'ici 2025, le gouvernement investira 450 millions de dollars pour l'embauche d'intervenants supplémentaires dans les services de protection de la jeunesse.

Ces sommes s'ajouteront aux ressources annoncées dans le budget de l'an dernier, grâce auxquelles il a été possible de recruter près de 400 intervenants de plus dans les services de protection de la jeunesse.

## ■ **Un dépistage précoce des troubles de développement**

Nous nous sommes engagés à offrir aux enfants de 0 à 5 ans un dépistage et un diagnostic précoces des troubles du développement. Les investissements annoncés à cette fin dans le budget de l'an dernier ont permis de mettre en œuvre cet engagement.

J'annonce qu'au cours des cinq prochaines années, le gouvernement réserve 200 millions de dollars supplémentaires dans le programme Agir tôt, afin d'en poursuivre la mise en œuvre.

## □ **Améliorer les services offerts aux personnes handicapées et aux personnes souffrant d'une maladie mentale**

Nous nous sommes engagés à améliorer les services offerts aux personnes handicapées.

J'annonce que d'ici 2025, des ressources supplémentaires de 250 millions de dollars sont réservées aux soins et services aux personnes handicapées.

Ces sommes serviront notamment à mettre en place de nouveaux modèles d'hébergement et de soins de longue durée pour les personnes handicapées.

## □ **Offrir des services adaptés en santé mentale**

Le gouvernement investit dans de nouvelles initiatives en santé mentale.

J'annonce des ressources additionnelles d'un peu plus de 260 millions de dollars, d'ici 2025, afin d'offrir des services adaptés en santé mentale.

Ces sommes financeront une offre de services de proximité pour les personnes souffrant d'une maladie mentale.

\* \* \*

## RENFORCER L'AIDE AUX FAMILLES

Depuis l'automne 2018, nous avons remis des sommes considérables dans le portefeuille des citoyens et les familles en ont principalement bénéficié.

Le gouvernement entend renforcer le soutien aux familles, en améliorant les services qui leur sont offerts.

### ❑ **6 000 places de garde subventionnées**

J'annonce l'ajout de 6 000 places de garde subventionnées, soit la création de 2 500 nouvelles places et la conversion de 3 500 places non subventionnées en places subventionnées.

Elles s'ajouteront aux 235 000 places de garde subventionnées dont bénéficient déjà les familles québécoises, ainsi qu'aux 15 000 places déjà annoncées, et dont nous accélérons la réalisation.

Au total, nous prévoyons des investissements additionnels de 450 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour la politique familiale.

Ces investissements permettront également de mieux soutenir les organismes communautaires consacrés aux familles, dont le but est notamment d'aider le développement des enfants dans le besoin.

Je suis très heureux d'annoncer un soutien additionnel de 10 millions de dollars, dès 2020-2021, soit 50 millions de dollars d'ici 2025, en faveur des organismes communautaires voués aux familles.

\* \* \*

## **UNE AIDE ACCRUE AUX CITOYENS LES PLUS VULNÉRABLES**

### **☐ 1,6 milliard de dollars de plus d'ici cinq ans pour les citoyens les plus vulnérables**

Plusieurs de nos concitoyens vivent des situations très difficiles nécessitant un soutien accru de la part de la société.

Avec ce budget, le gouvernement renforce l'aide apportée par l'État québécois aux personnes les plus vulnérables. Au cours des cinq prochaines années, nous réservons des ressources de près de 1,6 milliard de dollars à cette fin.

### **☐ Un crédit d'impôt pour les personnes aidantes**

Je suis très heureux d'annoncer l'instauration d'un crédit d'impôt remboursable pour les personnes aidantes, un crédit d'impôt plus important, plus simple et rejoignant un plus grand nombre de personnes que le crédit d'impôt actuel.

Avec cette mesure, nous doublons le crédit d'impôt actuel, comme nous nous y étions engagés. L'instauration de ce crédit d'impôt fera bénéficier les personnes aidantes d'une aide supplémentaire de 532 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

Ma collègue, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, rendra bientôt publique la première politique nationale pour les personnes aidantes.

J'annonce par ailleurs des ressources additionnelles de 126 millions de dollars d'ici 2025, afin d'améliorer le soutien aux parents d'enfants majeurs handicapés.

### **☐ L'aide au logement**

Le gouvernement renforce l'aide au logement, en bonifiant le programme AccèsLogis Québec de 150 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Ces sommes s'ajoutent aux 260 millions de dollars annoncés l'an dernier.

Ces ressources supplémentaires permettront de construire des unités de logement annoncées antérieurement, mais qui n'ont pas encore été réalisées.

## ❑ **Le régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels**

Nous consacrerons un peu plus de 150 millions de dollars d'ici 2025 à la réforme du régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels. Le but est d'améliorer les services d'aide, de mieux répondre aux différents besoins des victimes et de redéfinir les critères et la nature de l'aide offerte.

## ❑ **Mieux accompagner les femmes victimes de violence conjugale**

Nous entendons mieux accompagner les femmes victimes de violence conjugale.

J'annonce que nous consacrerons des ressources additionnelles de 181 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, à l'amélioration du soutien aux femmes victimes de violence conjugale.

Ces ressources permettront de bonifier et de prolonger le Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale, qui devait prendre fin en 2023.

Ces sommes permettront également d'améliorer l'accès à des ressources d'hébergement d'urgence.

\* \* \*

## UN SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

La Grande alliance conclue en février dernier entre le premier ministre et le grand chef du Grand Conseil des Cris ouvre la voie à un programme d'infrastructures ambitieux, qui permettra à la nation crie de participer pleinement à la mise en valeur du Nord québécois.

### **Des initiatives prioritaires avec et pour les communautés autochtones**

Par ailleurs, le gouvernement a pris connaissance avec beaucoup d'attention des constats de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

J'annonce un premier investissement de 219 millions de dollars au cours des cinq prochaines années afin de mettre en œuvre des initiatives prioritaires en faveur des communautés autochtones.

Ces nouvelles ressources seront notamment investies dans la réussite éducative, dans la sensibilisation des intervenants des services publics aux réalités autochtones et dans le soutien au bien-être des femmes et des filles autochtones.

Les mesures mises en œuvre seront déterminées avec les communautés autochtones et pour les communautés autochtones.



## CONCLUSION

Monsieur le Président, j'ai commencé ce discours en exprimant toute la fierté avec laquelle je présentais le deuxième budget du gouvernement de la Coalition Avenir Québec dirigé par notre premier ministre.

En effet, avec ce budget :

- nous allons bâtir une économie verte;
- nous augmenterons notre richesse individuelle et collective;
- nous améliorerons les services aux citoyens et nous répondrons à leurs besoins.

Dans l'augmentation de la richesse comme dans la lutte contre les changements climatiques, nous fixons des objectifs exigeants :

- une réduction de 37,5 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030;
- une augmentation à 2 % du potentiel de croissance annuelle du PIB du Québec.

Nous comptons bien atteindre ces objectifs, comme nous y sommes parvenus pour ce qui est de la réduction de notre endettement.

### **La réduction de la dette : objectif atteint**

Au 31 mars 2020, la dette brute du Québec s'établira à un peu moins de 200 milliards de dollars, ce qui équivaut à 43 % de notre PIB.

L'objectif de réduction de la dette brute à 45 % du PIB est donc atteint, six ans plus tôt que prévu.

Quant à l'objectif de réduction de la dette représentant les déficits cumulés à 17 % du PIB, il devrait être atteint en 2022-2023, soit trois ans plus tôt que prévu.

Il s'agit de résultats remarquables, qui nous permettent notamment d'investir dans nos infrastructures.

J'annonce que le Plan québécois des infrastructures 2020-2030 atteindra plus de 130 milliards de dollars, soit 15 milliards de plus que l'an dernier. Ces ressources permettront de réduire le déficit de maintien des actifs et d'investir dans les transports collectifs, des objectifs prioritaires pour mon collègue, le président du Conseil du trésor.

## ❑ **Votre avenir : les deux défis à relever**

Grâce à la réduction de notre endettement et au maintien de l'équilibre budgétaire, nous avons récupéré une marge de manœuvre.

Nous sommes capables d'assurer le financement des missions de l'État, de diminuer le fardeau fiscal des Québécois, d'investir dans les infrastructures publiques et de nous prémunir contre les risques de ralentissement économique, tout en soutenant le dynamisme et la vitalité de notre économie.

Je dis bravo à tous les Québécois!

Nous allons relever les défis de la création de richesse et de la lutte contre les changements climatiques, pour atteindre nos objectifs exigeants d'indépendance financière et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## ❑ **Avoir confiance dans l'avenir**

Je l'ai souligné dès le début de ce discours.

Ce budget, c'est celui de la confiance dans l'avenir.

Avec ce budget, nous agissons pour faire profiter tous les Québécois d'une société plus riche, plus verte et plus scolarisée, une société en santé, confiante en ses capacités, ouverte sur les autres et créative.

Des finances publiques saines et des fondamentaux économiques solides nous permettront de répondre à d'éventuelles secousses de la conjoncture internationale. Ils constitueront pour le Québec un véritable rempart face aux incertitudes de l'environnement mondial.

Nous avons tous les atouts pour construire une économie verte, une société prospère et juste avec un État répondant aux besoins de ses citoyens.

C'est tout le sens de ce budget, le budget des Québécois, le budget de leur avenir.

\* \* \*

Monsieur le Président,

Je propose que l'Assemblée nationale approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Je vous remercie.

☺ • ☺

TABLEAU 1

**Gouvernement du Québec**  
**Sommaire des opérations budgétaires**  
**Résultats préliminaires 2019-2020**  
(en millions de dollars)

	<b>2019-2020</b>
<b>REVENUS</b>	
Revenus autonomes	92 846
Transferts fédéraux	25 097
<b>Total</b>	<b>117 943</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses de portefeuilles	-104 962
Service de la dette	-7 845
<b>Total</b>	<b>-112 807</b>
Pertes estimées sur investissement dans la CSeries	-603
<b>SURPLUS</b>	<b>4 533</b>
<b>LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>	
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 633
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(1)</sup></b>	<b>1 900</b>

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 2

**Gouvernement du Québec**  
**Sommaire des opérations budgétaires**  
**Prévisions 2020-2021**  
(en millions de dollars)

	<b>2020-2021</b>
<b>REVENUS</b>	
Revenus autonomes	95 603
Transferts fédéraux	25 692
<b>Total</b>	<b>121 295</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses de portefeuilles	-110 300
Service de la dette	-8 266
<b>Total</b>	<b>-118 566</b>
<b>SURPLUS</b>	<b>2 729</b>
<b>LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>	
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 729
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(1)</sup></b>	<b>—</b>

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 3

**Gouvernement du Québec**  
**Revenus**  
**Prévisions 2020-2021**  
(en millions de dollars)

	<b>2020-2021</b>
<b>REVENUS AUTONOMES</b>	
Impôt sur le revenu et les biens	
Impôt des particuliers	35 435
Cotisations pour les services de santé	6 896
Impôts des sociétés	8 530
Impôt foncier scolaire	1 349
	<b>52 210</b>
Taxes à la consommation	
Taxes de vente <sup>(1),(2)</sup>	19 019
Carburants	2 308
Produits du tabac	943
Boissons alcooliques <sup>(3)</sup>	643
Cannabis <sup>(4)</sup>	48
	<b>22 961</b>
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	
Hydro-Québec	2 275
Loto-Québec	1 372
Société des alcools du Québec	1 222
Investissement Québec	131
Société québécoise du cannabis	50
Autres	-236
	<b>4 814</b>
Droits et permis	4 643
Revenus divers	10 975
<b>TOTAL DES REVENUS AUTONOMES</b>	<b>95 603</b>
<b>TRANSFERTS FÉDÉRAUX</b>	
Péréquation	13 253
Transferts pour la santé	6 768
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 581
Autres programmes	4 090
<b>TOTAL DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX</b>	<b>25 692</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>121 295</b>

(1) Les taxes de vente, au sens des comptes publics, comprennent notamment la TVQ, la taxe sur les primes d'assurance, la taxe sur l'hébergement et le droit spécifique sur les pneus neufs.

(2) À des fins de présentation, les revenus provenant du pari mutuel sont inclus dans les taxes de vente.

(3) Les revenus provenant de la taxe spécifique sur les boissons alcooliques incluent le montant annuel de 500 M\$ consacré au Fonds des générations.

(4) Il s'agit de la composante québécoise du droit d'accise sur les ventes de cannabis.

TABLEAU 4

**Gouvernement du Québec**  
**Dépenses**  
**Prévisions 2020-2021**  
(en millions de dollars)

	<b>2020-2021</b>
<b>DÉPENSES DE PORTEFEUILLES</b>	
Dépenses de programmes du fonds général <sup>(1)</sup>	86 191
Autres dépenses <sup>(2)</sup>	24 109
<b>Total</b>	<b>110 300</b>
<b>SERVICE DE LA DETTE</b>	
Fonds général	5 859
Autres secteurs <sup>(2)</sup>	2 407
<b>Total</b>	<b>8 266</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>118 566</b>

(1) Les dépenses de programmes incluent les transferts destinés aux entités consolidées.

(2) Les autres dépenses et le service de la dette des autres secteurs incluent les ajustements de consolidation.

TABLEAU 5

**Gouvernement du Québec**  
**Dépenses**  
**Prévisions 2020-2021**  
(en millions de dollars)

	<b>2020-2021</b>
<b>DÉPENSES DE PORTEFEUILLES</b>	
Affaires municipales et Habitation	3 078
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 066
Assemblée nationale	138
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	2 858
Conseil exécutif	533
Culture et Communications	1 444
Économie et Innovation	2 759
Éducation et Enseignement supérieur	25 734
Énergie et Ressources naturelles	748
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	1 646
Famille	6 936
Finances	3 434
Forêts, Faune et Parcs	1 074
Immigration, Francisation et Intégration	581
Justice	1 274
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	110
Relations internationales et Francophonie	132
Santé et Services sociaux	47 760
Sécurité publique	2 122
Tourisme	399
Transports	5 370
Travail, Emploi et Solidarité sociale	5 304
Éliminations interportefeuilles <sup>(1)</sup>	-4 200
<b>Total</b>	<b>110 300</b>
<b>SERVICE DE LA DETTE</b>	<b>8 266</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>118 566</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Les éliminations interportefeuilles résultent principalement de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.

TABLEAU 6

**Gouvernement du Québec**  
**Opérations non budgétaires**  
**Prévisions 2020-2021**  
(en millions de dollars)

	<b>2020-2021</b>
<b>PLACEMENTS, PRÊTS ET AVANCES</b>	<b>-2 737</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>	
Investissements	-8 070
Amortissement	4 374
Moins : Investissements réalisés en mode PPP	230
<b>Total</b>	<b>-3 466</b>
<b>RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS</b>	<b>3 383</b>
<b>AUTRES COMPTES</b>	<b>-932</b>
<b>TOTAL DES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES</b>	<b>-3 752</b>

Note : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif, une source de financement.



